

LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

ABONNEMENTS

| | | | |
|---|------------|----------|-------|
| | Trois mois | Six mois | Un an |
| LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÛNE-ET-LOIRE. | 5 | 10 | 18 |
| HORS DE CES DÉPARTEMENTS..... | 8 | 16 | 30 |
| ÉTRANGER (Union postale)..... | 12 | 24 | 48 |

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

8, Rue des Marronniers, A. M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

Rédacteur en Chef : **FREDERIC COURNET**

ANNONCES

Les Annonces et Réclamations sont reçues exclusivement

A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Confort
A Paris, chez MM. AUDBOURG et Co, 10, place de la Bourse

BUREAU DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le 30 avril de vouloir bien le renouveler avant cette date s'ils ne veulent éprouver d'interruption dans l'envoi du journal.

Toute demande de changement d'adresse devra être accompagnée de l'envoi de 60 centimes en timbres-postes.

SERRONS LES RANGS

Nous voilà arrivé à la veille de la rentrée des Chambres.

Dans toute autre occurrence, nous nous féliciterions de cette reprise de la vie politique. Pourquoi n'envisageons-nous qu'avec une appréhension pleine d'anxiété le retour des débats parlementaires? C'est que le terrain sur lequel nous allons nous mouvoir, préparé de longue main, est semé de pièges, de traquenards et de chausse-trapes.

L'ambition personnelle des uns, l'égoïsme des autres, l'incapacité notoire de la plupart, ont créé à la République une situation qui pourra devenir dangereuse, si le parti républicain ne sait pas s'élever à la hauteur des circonstances. Que les incapables soient rejetés dans la poussière! Que les égoïstes et les ambitieux disparaissent!

Il n'y a pas à se le dissimuler; il y a des gens, dans la coulisse, intéressés à brouiller toutes les cartes et à nous précipiter, comme il y a trente et un ans, dans d'obscures aventures.

Tandis que le parti républicain s'émiette, et que ses représentants officiels font banqueroute à leur origine en se refusant à entrer loyalement dans la voie libératrice des réformes politiques et sociales, les partis monarchiques, groupés autour du drapeau clérical, réunissent et enrégimentent contre nous l'ignorance et les intérêts, les préjugés comme les privilèges. Si l'on n'y prend garde, nous nous réveillerons un beau matin pris dans les liens de cette quadruple coalition.

Il serait cependant facile d'éviter non seulement tout danger de ce côté, mais même de lui enlever toute chance de se produire, et d'asseoir ainsi la République sur des bases inattaquables et inébranlables. Ce serait de rendre la République vraiment populaire en accomplissant cette série de réformes qu'elle incarne, et qu'on se plaît à différer par suite de nous ne savons quelle aberration d'esprit ou quelle complicité de conscience.

Les hommes qui ont charge des intérêts de la nation, députés ou ministres, sortiraient difficilement de ce dilemme: ou incapables ou complices.

Depuis l'ouverture de la session dernière, les uns et les autres se sont considérés comme à plaisir en foulant aux pieds les questions de principes. Par une très patriotique réulsion pour le régime personnel, la Chambre a renversé le ministère du 14 novembre, sur la question de révision. Cette réforme s'imposait comme elle s'impose encore. Le jeu des institutions parlementaires exigeait qu'elle fut inscrite en tête du programme du nouveau cabinet. Ici, la tradition était d'accord avec la logique. Point. Nos grenouilles délibérantes, heureuses de remplacer leur grue par un soliveau et la politique du moi par la politique du rien, dépensent leur temps et dévorent le nôtre dans la plus stérile des agitations sur place.

Un député du nom de Ringuier n'a-t-il pas eu la bonhomie de déclarer à ses électeurs stupéfaits que la Chambre avait à examiner sept cents projets de loi. Brave et excellent homme, c'est trop, beaucoup trop de projets de loi! Cinq ou six réformes suffiraient pour l'instant.

La période des vacances permettait aux députés de rassurer leurs électeurs, de s'entendre avec eux et de tracer la ligne de conduite à tenir à la rentrée des Chambres.

Nous avons vu avec quelle quasi-unité ils se sont débrouillés à leur devoir

civique, alors que leurs intérêts les plus intimes, ceux de leur propre considération et de leur prestige leur commandaient de se tenir en étroite communion de sentiment avec leurs mandants. En dehors et au dessus de ces raisons, l'intérêt de la République lui faisait une obligation de déterminer ces grands courants d'opinion publique qui sont plus forts que toutes les timidités, que toutes les mauvaises volontés, que toutes les trahisons.

Ce que les députés n'ont pas fait, les électeurs peuvent le faire, s'ils le veulent. Qu'ils reconstituent partout leurs Comités, et que, sans se soucier des sympathies ou des antipathies personnelles ni des compétitions d'influence, ils rétablissent, au profit de la France, l'union du parti républicain, basée sur le programme des réformes urgentes.

Frédéric Cournet.

DÉPÊCHES DE NUIT

Par télégraphique spécial

LES JOURNAUX

Paris, 29 avril.

Le *Voltaire*, au sujet de la loi sur les victimes du Deux-Décembre, proteste contre l'exclusion de certaines catégories de proscrits.

Le *Républicain français* constate que les électeurs ont manifesté le désir d'avoir un gouvernement fort et capable d'affranchir l'administration de l'insouciance des députés; or, les vices et les abus ont repris une marche ascendante; tout se déteint, tout se divise.

Le *Républicain* voudrait l'homogénéité et on lui donne de l'individualisme à outrance.

Le *Paix* combat la rétribution des fonctions électives comme contraire à l'idée de patriotisme et de désintéressement.

Le *Journal des Débats* ne croit pas que le système militaire de trois ans soit applicable avec ses rigueurs égalitaires, parce qu'il entraverait le recrutement du professorat et de toutes les carrières libérales.

Le *Parlement* combat l'assimilation de Paris aux autres communes au point de vue administratif.

De nouvelles concessions ne feraient qu'aggraver la situation et préparer de nouveaux conflits.

Le *Soleil* dit, au sujet de la question d'Assab, que les colonies, qui sont une nécessité pour la France et pour l'Angleterre, seraient pour l'Italie un luxe inutile et dangereux.

Le *Figaro* accepterait, dit-il, volontiers la suppression de la présidence de la République.

Le *Mot d'Ordre* critique le projet de loi Delattre pour la suppression de la prostitution. La loi serait anodine et injuste. Ce n'est pas en créant une loi nouvelle, mais en détruisant de nombreuses lois anciennes et en faisant le bonheur du peuple qu'on diminue la prostitution.

Le *Clairon* dit que, quelles que soient les réformes qu'on prépare, on ne fera pas de bons soldats si on ne leur donne pas des penances une croyance au cœur. La dernière loi sur l'enseignement est incompatible avec une bonne éducation militaire.

Le *Rappel* reproche aux électeurs de s'abstenir dans les élections qui leur semblent peu importantes.

La Mairie de Paris

Paris, 29 avril.

Voici, d'après le projet élaboré par M. Floquet, quelles seraient les attributions du maire de Paris:

La conservation et l'administration des propriétés de la ville; la gestion des revenus et la surveillance de la comptabilité; la préparation du budget et l'ordonnement des dépenses; la direction des travaux communaux et de l'approvisionnement des eaux; la voirie urbaine, étant spécifiés que les rues de Paris qui continuent les routes nationales ou départementales, et les quais, ne font pas partie de la voirie urbaine; l'exécution des travaux neufs et d'entretien sur toutes les voies publiques; la fixation des alignements; les permissions de bâtir; l'entretien et la conservation des promenades, parcs et jardins; la protection et la préservation des monuments publics; l'éclairage, le balayage et l'arrosage des voies publiques; l'enlèvement des boues, neiges et glaces; les égouts et les vidanges; la circulation des voitures publiques et tramways; la police des halles et marchés, la surveillance des abattoirs; les pompes funèbres et les cimetières; les pompiers; le service d'hygiène.

Il faut ajouter à ces attributions le droit pour le maire de Paris de prendre, sous le contrôle du préfet de la Seine,

des arrêtés pour prescrire l'application des lois et règlements dont l'exécution lui est confiée, et le droit de nommer à tous les emplois municipaux pour lesquels il n'est point prescrit de mode spécial de nomination.

De plus, le maire préside les conseils de surveillance de l'assistance publique et du Mont-de-Piété, ainsi que la commission consultative de l'octroi, et il inspecte les écoles primaires.

Le Projet de Loi de M. Delattre

Paris, 29 avril.

M. Delattre, député de la Seine, doit déposer à la rentrée le projet de loi suivant, contre les souteneurs et en général contre ceux qui, à un titre quelconque, exploitent la prostitution.

Article premier. — Quiconque sera convaincu de vivre habituellement de la prostitution d'une ou de plusieurs filles sera interdit de ses droits civiques, civils et de famille.

Art. 2. — Le tribunal correctionnel devant lequel le prévenu sera traduit, aura la faculté d'accorder à ce prévenu un délai pour qu'il puisse justifier qu'il a repris des habitudes de travail et de vie régulière.

Art. 3. — Le Conseil de famille convoqué par le juge de paix sur les diligences du procureur de la République, nommera un tuteur et un subrogé-tuteur à l'interdit; au cas où aucun membre du Conseil ne voudrait accepter la tutelle, elle sera déléguée d'office par le tribunal à l'un des officiers ministériels de l'arrondissement.

Art. 4. — Si l'interdit refuse l'obéissance au tuteur et retombe dans son vice infâme, il sera placé à la requête du tuteur ou d'office par le procureur de la République, dans un établissement agricole et industriel situé soit en France, soit dans les colonies;

Art. 5. — L'interdit sera levé quand l'interdit aura justifié de trois années consécutives de travail et de mœurs régulières;

Art. 6. — La présente loi sera appliquée aux directeurs d'établissements dits brasseries, cafés-concerts, théâtres, qui emploient des femmes à leur service sans leur payer de salaire ou en ne leur donnant qu'un salaire insuffisant pour vivre, les excitant ainsi directement ou indirectement à se livrer à la prostitution.

Nous espérons que le Parlement prendra en considération le projet de loi de l'honorable député de la Seine.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 29 avril.

Le conseil des ministres tenu ce matin s'est occupé du combat de Tigri, de plusieurs projets de M. de Mahy, dont un code rural; il s'est occupé également de la question d'amélioration de la situation des employés de préfecture; il a arrêté définitivement la question du mode d'exécution du canal dérivé du Rhône.

Élections législatives du 30 avril

Paris, 29 avril.

Aujourd'hui dimanche doivent avoir lieu quatre élections législatives à Lapolisse (Allier) et à Rochefort (Charente inférieure), pour remplacer MM. Cornil et Bethmont, démissionnaires; à Evreux (Eure), en remplacement de M. Leponze, décédé; à Fougères (Ille-et-Vilaine), en remplacement de M. Ribau, invalidé.

A Lapolisse, quatre candidats sont en présence; MM. Préveraud et Mivrière (extrême gauche), Debord (gauche radicale), Martinet, réactionnaire.

A Rochefort, il y a cinq candidats: M. Marchesseau (Union républicaine), M. Bizhon (Extrême gauche), M. Paul Rouvier (Gauche), M. Roche (bonapartiste) et M. Claire (candidat ouvrier).

A Evreux, se présentent M. Corbeau, conseiller général, adjoint au maire d'Evreux, et M. Bully, conseiller général, tous deux républicains, et M. Savestre, conseiller général réactionnaire.

A Fougères, il y a lutte entre M. de Lariboisière et M. de la Villegontier. Ce dernier est le royaliste élu au 21 août dernier, puis invalidé et remplacé par M. Ribau, lui-même invalidé. M. de Lariboisière est candidat républicain. M. Ribau, invalidé, a renoncé à se présenter.

INTÉRIEUR

Paris, 29 avril.

A L'OFFICIEL. — Le *Journal officiel* annonce que M. Leguest est nommé médecin inspecteur général (emploi créé); MM. Daga, Baudouin sont nommés médecins inspecteurs.

M. Honette, inspecteur des finances, est nommé membre de la commission chargée de préparer le travail de révision du décret du 31 mai 1862 sur la comptabilité publique.

M. Laroude est nommé agent de change à Lyon.

LE LIVRE JAUNE

Le Livre jaune, comprenant les documents sur les affaires d'Égypte de date déjà ancienne, sera distribué à la rentrée des Chambres.

On assure qu'un autre Livre jaune, concernant l'Égypte et comprenant la période du ministère Gambetta, sera distribué aux Chambres.

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

M. Grévy signera, aujourd'hui, un mouvement préfectoral. M. Gazelle va, comme préfet, à Nancy; M. Saisset-Schneider va à Bordeaux; le préfet de Nancy est nommé à Toulouse; M. de Selves, préfet de Montauban, est nommé à Beauvais; le préfet de Constantine est nommé à Montauban; M. Doniol est nommé directeur de l'imprimerie nationale.

JOURNAUX OSÉRES

Le journal pornographique *le Parisien illustré* a été saisi ce matin.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

La commission du recrutement de l'armée s'est réunie hier, à deux heures, sous la présidence de M. Gambetta. Elle a tenu une longue séance et continué la discussion générale.

M. Farcy a exposé un système tendant à établir des écoles de sous-officiers, comme il en existe pour l'armée de mer. MM. Tézenas, Des Rovers et Reille ont formulé diverses objections.

M. Martin Feuillée, dans un long discours, a critiqué le projet Gambetta et combat énergiquement le système Ballue qui priverait l'armée de ses sujets les plus capables par voie de sélection.

La commission n'a pris aucune résolution.

Sur les questions de chiffres, elle attend les documents du ministre de la guerre et nommera lundi une sous-commission chargée d'examiner ces documents.

RÉFORME JUDICIAIRE

La commission de la réforme judiciaire sera convoquée pour la semaine prochaine; le rapporteur, M. Pierre Legrand, a rédigé son rapport pendant les vacances et va en donner lecture à la commission à sa première séance. La question de la magistrature pourra donc être mise à l'ordre du jour de la Chambre dans la seconde quinzaine de mai.

VOYAGE DE M. DE MAHY

Le voyage que M. de Mahy, ministre de l'Agriculture, se propose d'effectuer dans le midi de la France est désormais décidé. Il se rendra tout d'abord à Avignon, dans le département des Bouches du Rhône, où il compte visiter Marseille, Aix, Arles et différents points du littoral.

Le ministre veut se rendre compte par lui-même des ravages occasionnés dans le département viticoles par les progrès croissants du phylloxéra.

On sait, d'ailleurs, que le ministère de l'Agriculture prépare en ce moment, sous l'inspiration directe de M. de Mahy, un projet de loi destiné à organiser d'une manière efficace la destruction des animaux nuisibles. M. de Mahy sera accompagné dans son voyage par M. Tisserand.

On nous affirme, en outre, que ce voyage, dont la date n'est pas encore arrêtée, pourrait bien coïncider avec celui que M. le président de la République fera à Marseille durant les vacances parlementaires.

GÉNÉRAUX À LA RETRAITE

Le ministre de la guerre doit mettre à la retraite deux généraux de cavalerie disponibles, qui n'ont pas accepté d'aller en Algérie, où ils étaient envoyés.

LES GRANDS TRAVAUX

Les ministres des finances et des travaux publics ont conféré hier au sujet des négociations avec les compagnies de chemins de fer pour l'achèvement des travaux.

REORGANISATION DE LA TUNISIE

Les journaux annoncent que le projet sur la réorganisation de la Tunisie est achevé et qu'il sera prochainement soumis au conseil des ministres.

LA FORTUNE DE M. GAMBETTA

M. Paul de Cassagnac publie dans le *Pays* un violent article sur la fortune personnelle de M. Gambetta. Dans cet article, M. de Cassagnac attaque vivement deux députés des Bouches-du-Rhône.

Le *Pays* annonce en outre une interpellation qui sera adressée dès la rentrée par les députés de la droite à M. Humbert, ministre de la justice, pour lui demander ce qu'il compte faire à l'égard de M. Savary, directeur de la banque de Lyon et de la Loire, qui vient de faire faillite, et de M. Lecomte sur lequel courent des bruits de falsification de permis de circulation.

INAUGURATION DE L'HOTEL-DE-VILLE

La commission spéciale nommée par M. le préfet de la Seine pour organiser à Paris la fête nationale du 14 juillet, s'est réunie aujourd'hui à 4 heures, au pavillon de Flore. Il est aujourd'hui certain que l'inauguration du nouvel Hôtel-de-Ville aura lieu à cette date. Ce monument remplace celui détruit pendant la lutte de la Commune.

VOYAGE DU GÉNÉRAL BILLOT

Paris, 29 avril.

Ainsi que nous l'avions annoncé, le ministre de la guerre a commencé sa tournée de visite, tournée purement technique, dans les places fortes de la frontière Est.

Parti de Paris le 25, à neuf heures du soir, il a passé la journée du 26 à Verdun, où il est descendu à l'hôtel, sans aviser l'autorité civile et en quel que sorte inconnu.

Après avoir visité les forts de cette ville, il l'a quittée hier, 27, au matin, pour se rendre à Toul, où sa présence, également, n'a donné lieu à aucune réception officielle.

De Toul, le général Billot doit se diriger aujourd'hui sur Nancy.

CONGRÈS DES LYCÉENS

Le *Petit Méridional* reçoit la lettre suivante:

Montpellier, 29 avril.

Après les troubles du 17 mars, occasionnés par un maître-auxiliaire, un Congrès général devait avoir lieu. Faute de local, le Congrès ne put avoir lieu à Montpellier, il fut tenu à Albi et à Nîmes. Mais la nécessité d'un Congrès local se fait sentir.

Voici nos deux principales réclamations: 1. La réintégration des élèves renvoyés; 2. Le renvoi du maître-auxiliaire.

Nous invitons donc tous les lycéens à ne pas manquer la séance qui doit avoir lieu dimanche 3 avril, à 3 heures.

Le lieu de la réunion sera fixé dimanche matin, entre nous.

Nous nous appuyons pour la réintégration des philosophes sur ce que quelques uns de ceux-ci sont rentrés au lycée.

M. le proviseur, devant nous, le 16 mars, avait dit en propres termes: « Tant que je serai au lycée, aucun des philosophes n'entrera, ou alors c'est moi qui sortirai ».

Ces paroles là, Monsieur le proviseur, ne disent pas; si on le dit, il faut les tenir. Mais n'insistons pas.

Donc, quelques uns des élèves de la classe de philosophie étant rentrés au lycée, nous ne voyons pas pourquoi les autres n'entreraient pas.

C'est ce que nous discuterons dimanche soir.

Nous remercions, par la voie de votre journal, les lycéens voisins qui nous ont adressé des lettres pour prendre part au Congrès. Nous ne doutons pas d'eux, et si un jour un mouvement doit être fait, ils ne reculeront pas.

Qu'ils se souviennent que tous les lycéens sont frères. Et tout potaches que nous sommes, nous saurons faire respecter nos droits.

Les Elèves du Lycée de Montpellier, organisateurs du Congrès

LE CONSEIL SUPÉRIEUR ÉCONOMIQUE

Paris, 29 avril.

Les discussions qui vont se produire à l'occasion du projet de M. Léon Say donnent un caractère d'actualité à une question déjà soulevée à plusieurs reprises au sein de différentes commissions parlementaires.

Il s'agit d'instituer au ministère des finances, sous la direction du ministre, un conseil supérieur permanent, auquel seraient soumis tous les projets économiques, qui ne viennent pas toujours devant les Chambres assez complètement ni même assez impartialement étudiés.

Ce conseil, qui aurait pour mission de sauvegarder les principes budgétaires et d'étudier, en collaboration avec le gouvernement, toutes les questions qui touchent à l'organisation des finances, serait composé de membres appartenant à la haute administration et d'économistes dont la compétence serait au-dessus de toute contestation.

Nous croyons savoir que cette question sera examinée dans une prochaine réunion des ministres.

Les Allemands en Russie

Paris, 29 avril.

Le *Petit Journal*, de Berlin, publie une lettre sur la situation de l'avenir des Allemands résidant en Russie; la lettre en question émane d'un haut fonctionnaire Russe et dit en substance ce qui suit:

Les Russes de toutes les classes de la population, depuis le gendarme jusqu'au gouverneur, depuis le concierge jusqu'au négociant influent, n'ont en ce moment qu'une passion dominante: une haine féroce contre l'Allemagne et tout ce qui est Allemand.

En ce moment même, une déclaration de guerre à l'Allemagne serait accueillie dans toutes les provinces avec un enthousiasme allant jusqu'au délire.

Les nobles Russes renvoient leurs domestiques allemands, les négociants allemands se ruinent parce qu'aucun Russe ne veut entrer en relations d'affaires avec eux, les liens sociaux qui unissaient jusqu'à présent les Russes à leurs concitoyens de nationalité allemande sont rompus.

En somme, on a donné le mot d'ordre: Plus d'Allemands! Un grand nombre de ces derniers, établis depuis des années en Russie, où ils avaient conquis une position importante, quittent l'Empire, et les trains de l'Ouest sont encombrés par les Allemands qui fuient les événements futurs.

A Moscou, il est un fait généralement admis: que tout Allemand qui tient à sa fortune et à sa sécurité personnelle devra avoir quitté la ville avant la date fixée pour le couronnement du czar! Les autorités impériales sont impuissantes contre ces démonstrations anti-allemandes; quel est le fonctionnaire qui oserait se mettre en op-

position ouverte avec la voix unanime du peuple? Il paierait chèrement son audace!

Nous sommes entourés d'éléments combustibles qui peuvent prendre feu à tout moment et produire une explosion. Depuis la mort d'Alexandre II, le système des vieux Russes, qui a toujours été et sera toujours l'ennemi de toute civilisation occidentale, a repris le dessus et ne veut aucun contact avec l'élément allemand. Quoique notre czar ne soit nullement hostile à l'Allemagne, les circonstances le pousseront à jeter le gant à cet empire. Le peuple russe, le mettra en demeure de choisir entre une guerre avec l'Allemagne et la perte de son trône, peut-être même sa vie.

Personne ne saurait douter que le nihilisme n'atteigne finalement ce but: comment saurait-il en être autrement, l'archimandrite qui célèbre le service religieux dans la chapelle particulière du czar et le commandant des gardes du corps sont eux-mêmes membres du comité nihiliste central.

Massacre d'une Mission Topographique

DANS LE SUD ORANAIS

Oran, 29 avril.

Un épouvantable désastre est survenu dans le Sud Oranais: Une partie de la mission topographique, envoyée pour relever les positions exactes de la topographie du pays, avait dépassé Mécheria, et opérait la triangulation du terrain en avant de ce poste, dans la direction du Sud Ouest, lorsqu'elle a été surprise et massacrée par un nombreux parti de cavaliers rebelles conduits par Si-Sliman.

Une compagnie de la légion étrangère et une compagnie de zouaves escortaient les officiers composant cette mission; mais l'ennemi, exactement renseigné sur les mouvements de cette petite colonne par de nombreux espions dont la présence avait été signalée, mais qui étaient toujours restés insaisissables, est tombé à l'improviste sur une partie détachée de ce corps scientifique. Laissons s'engager en avant, sous la protection d'une partie des troupes, les opérateurs du terrain, il a subitement assailli le petit convoi qui l'accompagnait, défendu seulement par quelques hommes, qui ont été massacrés. Le convoi a été enlevé.

Les pertes comprennent: deux officiers et une quarantaine d'hommes de tués et autant de blessés.

Des secours ont été envoyés de Mécheria, mais trop tard; toutes les colonies d'observation ont été mises en mouvement, mais l'ennemi a une avance considérable et ne paraît pas pouvoir être atteint, même en territoire marocain, où la nouvelle convention conclue avec le sultan autorise nos troupes à poursuivre les dissidents algériens et leurs alliés.

PERSÉCUTION CONTRE LES JUIFS

Saint-Petersbourg, 29 avril.

L'effervescence est très grande dans le midi de la Russie; ce n'est que l'action énergique de l'armée et de la police qui a réussi, dans certaines localités, à contenir dans un lit étroit les flots tumultueux de la licence populaire.

Les mêmes scènes scandaleuses que l'on passe se réitèrent aujourd'hui. Ce qui caractérise les derniers troubles, c'est le fait, officiellement constaté, que cette fois-ci les désordres ont surtout eu lieu dans les villages, que les Israélites n'ont pas été attaqués par la populace de la rue, mais par les paysans eux-mêmes, enfin qu'on ne s'est pas borné au pillage et à la destruction des propriétés mais qu'on s'est livré sur les juifs à des scènes de vandalisme qui ont fait de nombreuses victimes.

Toute la Russie méridionale est le théâtre de la persécution et principalement à Balta et à Podolsk, où il ne reste que des ruines. La valeur de la propriété détruite serait environ de 1 000 000 de roubles.

L'émigration prend une grande extension. Des milliers d'Israélites ont été expulsés de Moscou. Le gouverneur général, prince Dolgorouki, aurait déclaré à une députation qu'il lui était impossible de protéger les juifs.

M. Olliphant, délégué du comité anglais est arrivé à Odessa chargé de prendre les mesures nécessaires pour envoyer, chaque semaine, deux mille émigrants Israélites aux États-Unis.

Un nouveau comité de secours vient de se constituer à Lemberg où l'on attend cent soixante émigrants dimanche prochain.

Le général Colonieu et le colonel de Negrier ont été envoyés à la poursuite des assaillants. On croit aujourd'hui que Si S'iman est étranger à cette affaire.

IRLANDE

Le Traité de Commerce

Londres, 29 avril. M. Gladstone consent à une transaction sur les cotons, mais reste ferme en ce qui concerne les tarifs sur les cotons et les laines.

Tout ce que M. Tisot a pu obtenir au fond, c'est qu'on nommerait une nouvelle commission anglo-française, laquelle examinerait s'il n'y aurait pas une possibilité quelconque d'arriver à s'entendre. Le gouvernement anglais veut simplement gagner du temps, et lorsqu'il faudra répondre, ou non, il espère que la session du Parlement sera terminée, et alors il sera presque impossible de conclure; et on ira ainsi d'ajournement en ajournement, jusqu'à ce que la République française cède sur tous les points. Telle est en cette matière la politique anglaise.

IRLANDE

Démission du Vice-Roi

Dublin, 28 avril. Le vice-roi d'Irlande a démissionné, M. Spencer le remplace.

ESPAGNE

Le Traité de Commerce

Madrid, 29 avril. Les débats du traité de commerce ont commencé, au Sénat, par le contre-projet du commissaire catalan, qui demandait la révision du traité et une enquête parlementaire. Deux sénateurs catalans ont attaqué le traité, mais avec modération et en déclarant que, sur les autres questions politiques, leur entier dévouement est acquis au cabinet.

Le ministre des affaires étrangères a défendu le traité en se fondant sur les avantages obtenus par l'Espagne et sur ce fait que la convention de 1877 avait un caractère purement provisoire et impliquait la négociation d'un traité définitif avec la France.

L'amendement catalan a été repoussé par 110 voix contre 61; les sénateurs de Tarragone et de Lérida, quoique catalans, se sont abstenus.

La discussion sur le projet de gouvernement va commencer maintenant. L'évêque de Barcelone arrive demain et parlera contre le traité en invoquant l'état des esprits à Barcelone pour solliciter des modifications, que le cabinet refusera absolument.

AUTRICHE

Un nouveau fusil

Vienne, 29 avril. Les journaux viennois assurent que M. Werdl, inventeur d'un nouveau fusil à répétition, est allé à Paris proposer son modèle au ministre de la guerre français, M. Werdl a été chargé de fabriquer quelques fusils à titre d'essai.

ALLEMAGNE

Question Egyptienne

Berlin, 29 avril. M. de Bismarck, très mécontent de la tournure des événements en Egypte, conseille au sultan de détacher un corps de 6,000 hommes de l'armée de la Tripolitaine et d'occuper militairement Alexandrie et le Caire. Il propose, en outre, que deux fonctionnaires allemands prennent en mains l'administration des finances égyptiennes.

L'HONNEUR CLÉRICAL

Et l'honneur parlementaire

Tous les journaux ont reproduit la motion de M. Ambrosi, capitaine au régiment de sapeurs-pompiers de Paris, à la dernière assemblée générale des actionnaires de l'Anglo-Universal-Bank, motion se terminant par ces mots :

« Il faut que les fripons, je dis b'en les fripons, qui se couvrent du masque de la religion pour exploiter les honnê-

tes gens soient connus de la justice. Ra conséquence, je prie M. le président du conseil de vouloir bien demander à MM. les actionnaires s'ils sont d'avis qu'on traduirait en justice le capitaine Ambrosi, le comte de Piaz, le comte Du Domaine et le prince de Lucinge, administrateurs au Crédit de France, et le...

On sait que le président de l'assemblée n'avait pas refusé de la mettre aux voix, sous prétexte qu'elle n'était pas à l'ordre du jour.

Mais ce qu'il faut savoir, c'est que le capitaine Ambrosi n'est pas content de son sort. Le lendemain, il écrivait aux membres du conseil d'administration de l'Anglo-Universal-Bank une lettre dans laquelle il déclarait que, les ayant vu en possession de « fripons », il se voyait dans leur disposition pour leur rendre raison dans le cas où ils considéreraient cette qualification comme une injure.

Cette lettre était signée : Ambrosi, capitaine au régiment des sapeurs-pompiers de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, 32 ans de service.

Sait-on quelle a été la réponse des gentilshommes de l'Anglo-Universal-Bank, qui ont entrepris contre la loi sur l'instruction obligatoire la fameuse « trixionne » croisée sur leur croisée de filouterie contre les petits capitaux aurait moins de chance de réussir si, grâce à cette loi, le peuple devenait moins ignorant ?

M. Numa Baragnon, sénateur, administrateur de l'Anglo-Universal-Bank et président du Crédit de France, écrit aussi à M. Paris, colonel du régiment des sapeurs-pompiers de Paris, en lui envoyant la lettre du capitaine Ambrosi, en lui disant qu'il avait été insulté comme sénateur par un capitaine de son régiment et en réclamant contre cet audacieux un châtiement exemplaire.

Mais le colonel Paris est un brave officier que les rodomontades des cléricaux n'effarouchent pas. Il s'empresse de répondre à M. Baragnon qu'il avait été traité de fripon comme administrateur de diverses sociétés financières, non comme sénateur, et que s'il trouvait la forme dont s'était servi le capitaine Ambrosi un peu vive, il n'avait qu'à s'adresser aux tribunaux.

Jusqu'ici M. Numa Baragnon n'a pas fait mine de vouloir suivre cet avis.

Mais voici maintenant l'épilogue de cette édifiante histoire dans laquelle éclate vraiment la beauté du caractère des « vieilles couches ».

Nous avons reçu hier la visite du capitaine Ambrosi, dit le journal auquel nous empruntons ces renseignements, qui nous a remercié du concours que nous lui avons prêté contre les « fripons » de l'Anglo-Universal-Bank et qui nous a tenu ce simple discours :

« Dans un cercle, même dans un cercle mal fréquenté, même dans un tripot, quand un membre est traité de fripon et qu'il ne relève pas l'injure, soit en prouvant son honorabilité, soit en obtenant réparation de l'insulteur, il est chassé.

« J'ai publiquement traité le sénateur Baragnon de fripon.

« Si j'avais été un calomniateur, il m'aurait inévitablement traduit devant les tribunaux; il ne l'a pas fait. Il ne m'a pas davantage demandé réparation par les armes. Le Sénat aura-t-il moins de souci de son honneur que n'importe quelle assemblée, que le premier cercle venu, que le moindre tripot ? Numa Baragnon ne sera-t-il pas chassé du Sénat ? »

Nous avons dû nous borner à répondre que nous renverrions la question à qui de droit, c'est-à-dire au Sénat lui-même. C'est ce que nous prenons la liberté de faire ici.

Un homme qui, sans mot dire, sans traduire l'insulteur devant les tribunaux, sans lui demander réparation par les armes, se laisse publiquement traiter de fripon, peut-il faire partie du Sénat de la République française ? Aux sénateurs de répondre.

Grève des Ouvriers Cordonniers

Citoyens ouvriers cordonniers, le syndicat fait un appel à tous les ouvriers qui n'ont pas encore adhéré à la chambre syndicale et prie tous les retardataires de se joindre à nous. Car nous nous sommes un meilleur actionnaire pour arriver à mener à bonne fin la grève que nous avons entreprise.

Citoyens ouvriers, ne soyons pas indifférents à la cause prolétarienne, qui est la cause de tous les prolétaires, car l'indifférence est le pire des maux, et elle est la mort de tous les espoirs, et elle est en outre le plus sûr moyen de faire arriver à son but les ennemis de nos intérêts.

Or, quel but est le nôtre ? C'est de faire que celui de nos frères qui ne peut travailler que dans une usine, ne soit pas obligé de travailler dans une usine, et de faire que celui qui ne peut travailler que dans une usine, ne soit pas obligé de travailler dans une usine.

Messieurs les patrons n'ont pas à nous reprocher nos fautes, et nous ne sommes pas responsables de ce qui se passe dans le monde. Nous sommes responsables de ce que nous faisons, et de ce que nous ne faisons pas.

« Qui, adhérons-y tous pour soulager nos frères qui quitteront l'atelier demain et auront besoin des secours. Nous espérons donc que tous les ouvriers cordonniers de Lyon et de la banlieue assisteront aujourd'hui à la réunion générale, qui aura lieu à trois heures du soir, salle de l'Elysee, rue Basse du Port-au-Bois, 11.

Pour le Conseil syndical :

Le secrétaire, BERNHARD.

THEATRE DES CELESTINS

La représentation donnée chaque année au bénéfice des machinistes de ce théâtre, aura lieu aujourd'hui dimanche, à 4 heures et demie.

Le programme de cette matinée est des plus remarquables; les meilleurs artistes de notre première scène, prêteront leur bienveillant concours aux intéressés bénéficiaires.

La vaillante fanfare des Touristes Lyonnais; l'excellente musique du 99^e de ligne, sous Phélie directeur de son chef, M. Brulé, feront entendre les morceaux les plus nouveaux et les plus choisis de leur répertoire.

Si l'on ajoute à ces attraits déjà si grands la charmante comédie de Paillardon, le Monde où l'on s'ennuie, admirablement interprétée par les artistes des Célestins, nous pouvons prédire aux bénéficiaires, un succès sans précédent.

Nous engageons nos lecteurs, s'ils veulent avoir de la place, à se munir à l'avance de billets.

Le bureau de location est ouvert tous les jours de 10 à 6 h. du soir. — Prix ordinaires.

GRAND CONCERT DE VILLEURBANNE

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est dimanche 30 avril à deux heures précises, dans la salle de la Penitence, qu'aura lieu le grand concert au profit des enfants nécessiteux fréquentant les écoles laïques de la commune; avec le bienveillant concours de MM. Tetz, Minvielle, César, de l'Harmonie gauloise, et Schoch, ainsi que des Sociétés musicales : L'Union instrumentale du Rhône, Le Menestrel, de Villeurbanne, et la Fanfare de Villeurbanne.

Voici le programme :

1. Corbeille de Fleur (Rodolphe), par l'Union instrumentale. — 2. L'Enfant chantant la Marsaille (X...), par M. Tetz. — 3. L'Obsession, monologue (Gros), par M. Schoch. — 4. Je ne pleurerai plus (Conturier), par M. Minvielle. — 5. A travers Bois (Mayard), par Le Menestrel. — 6. Origine des Lettres (Schoch), par M. Schoch. — 7. Le Chien du Sergent (X...), par M. César. — 8. Duo de la Reine de Chypre (Halévy), par MM. Minvielle et César. — 9. La Petite Guerre (Marie), par la Fanfare de Villeurbanne.

Tirage de la Tombola, prix du billet : 25 centimes.

La Marsillaise, par les Fanfares.

Plaques des places : Premières, 1 fr. — Secondes, 50 cent.

Le piano sera tenu par M. Robert.

THEATRE DES FRERES GREGOIRE

Cours du Midi

Aujourd'hui dimanche, grande représentation d'aujourd'hui.

« 8 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 9 heures, pièce attire une foule énorme au théâtre des Frères Grégoire.

« 30 AVRIL 1882

« 7 h. 3/4. — Le Bouffe et le Tailleur. Les Contés de Hoffmann. Les Merveilles.

« 1 h. 1/2. — Le Monde où l'on s'ennuie.

« 7 h. 3/4. — Le Monde où l'on s'ennuie.

« 8 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 9 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 10 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 11 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 12 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 13 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 14 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 15 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 16 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 17 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 18 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 19 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 20 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 21 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 22 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 23 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 24 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 25 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 26 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 27 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 28 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 29 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 30 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 31 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 32 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 33 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 34 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 35 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 36 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 37 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 38 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 39 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 40 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 41 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 42 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 43 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 44 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 45 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 46 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 47 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 48 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 49 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 50 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 51 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 52 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 53 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 54 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 55 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

« 56 heures, Tricouche et Cacolet, comédie en 5 actes.

entrer en fonctions au grand établissement de beaucoup, et que ce contrôleur a cessé d'exercer au bout de quelques jours.

Est-il révoqué? est-il suspendu? est-il déplacé? Les uns disent oui, les autres disent non. Peu importe, d'ailleurs, ce que nous serions curieux de savoir, c'est comment l'administration peut aujourd'hui accepter officiellement le concours d'un homme dont elle se débarrasse le lendemain.

Nous ne jugeons pas l'homme, mais l'administration. La bonne foi de cette dernière a-t-elle été surprise? Cela nous paraît difficile à savoir. Mais, dans ce cas, qu'est devenu celui qui a été frappé le premier? On ne joue pas avec l'honneur d'une administration sur laquelle tout le monde a les yeux; et si on le fait, tant s'en va le monde.

Il y a dans cette histoire bien des points obscurs sur lesquels nous demandons un peu de lumière. Si on nous la refuse, nous la chercherons nous-mêmes. A chacun selon ses œuvres et ses responsabilités.

On vous écrit :

Maintes personnes habitant les Brotteaux ne se soucient nullement des conventions qui ont été faites chez le successeur de Duchêne, restaurateur vers le cimetière de la Guillotière, lorsque l'on a fait la collecte au profit du Sou des écoles, laquelle a produit la somme de 11 fr. 80. D'après la majorité, cette dite somme devait être versée tout entière au Réveil Lyonnais.

J'invite exclusivement ces quelques personnes à lire ledit journal au date du 24 courant, pour que dorénavant elles ne se portent point à des jaseries tout à fait incompréhensibles, car malgré leur idéalisme, je ne pouvais verser les 11 fr. 80 dans toutes les feuilles républicaines de notre ville.

Recevez, Monsieur, etc.

J. NARBEAU, Employé au Courrier du Commerce.

Les drames de la misère :

Jean Marie D..., vieillard de 70 ans, habitant notre ville, a été trouvé couché dans une allée du quai de l'Hôpital.

Par les soins de quelques passants émus de pitié, ce malheureux qui est dangereusement malade, a été conduit en voiture à l'Hôtel-Dieu, et admis d'urgence.

Les gardiens de la paix en service de ronde dans la grande-rue de la Guillotière, ont trouvé à 11 heures, hier soir, blotti sous une porte un petit garçon âgé de 9 ans, nommé Sopino.

Aux questions que lui posèrent les agents, cet enfant a répondu qu'il logeait rue Moléris, 154, chez un sieur Luigi, pour le compte duquel il mendiait, et qui venait de le mettre à la porte parce que, dit-il, il ne lui avait rapporté que 1 franc 50 centimes.

Un accident qui a occasionné un rassemblement, est arrivé dans l'après-midi d'hier, dans le magasin d'armes de M. Dignonnet, rue de l'Hôtel-de-Ville, 80. Un ouvrier-armurier, le sieur André François, occupé à décharger un revolver, a été cruellement blessé à la main gauche par un coup parti par suite d'une inadvertance.

On craint, pour la victime, l'amputation du pouce et de l'index.

On a transporté hier, à l'hôpital militaire, le cadavre d'un cuirassier, qui, dans un moment de désespoir, a mis fin à ses jours en se tirant un coup de revolver.

Une jeune fille de 15 ans, M^{lle} Senigaud, domiciliée à Laboie (Ain), était venue, hier, à Lyon, avec sa mère, dans l'intention d'y trouver une place. Les deux femmes, ayant plusieurs courses à faire, se séparèrent en se donnant rendez-vous, pour quatre heures de l'après-midi, au bureau de la voiture qui devait les reconduire dans leur commune. Seule, M^{lle} Senigaud se trouva au rendez-vous; elle attendit jusqu'à

pas éloigné, je pourrai avoir besoin de vous.

« Bravo ! s'écria Des Groilles, je savais bien que nous nous entendrions.

Sosthène reprit :

« J'ai conçu un vaste projet; mais pour qu'il réussisse il faut attendre certaines circonstances on les faire naître au moyen d'un enchaînement de combinaisons que je n'ai pas encore trouvées. Je ne vous dis rien de plus aujourd'hui. Mais, puis-je vous voulez me servir, je compterais sur vous. Je vous prévient d'avance qu'il faudra être résolu, hardi, ne reculer devant rien.

« Vous me connaissez.

« Sans doute; c'est pour cela que l'heure venue, je vous appellerai. Si nous réussissons, votre part sera assez belle pour que vous puissiez remettre votre esquif à flot.

« En me parlant ainsi, vous ferez de moi tout ce que vous voudrez.

Sosthène eut un sourire nerveux.

« Alors, dit-il, les dangers à courir ne vous effrayent point ?

Des Groilles répliqua, en se redressant :

« A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire ! »

On connaît ses classiques, ajouta-t-il avec un faux sourire.

Sosthène se leva et prit son chapeau.

« C'est bien convenu ! dit Des Groilles.

« Oui.

« Avant de se quitter, ils se serrèrent la main.

« A bientôt, dit Sosthène.

Et il sortit du taudis.

« Oui, se disait-il, en se dirigeant rapidement vers les boulevards, Des Groilles pourra me servir, je ne suis pas fâché de l'avoir rencontré. Il sait bien des choses... Qui donc a pu lui dire... »

(A suivre.)

Journal de RETHEL LYONNAIS

90

LES DEUX MÈRES

PAR

Emile RICHERBOURG

TROISIÈME PARTIE

L'AGENT DE POLICE

(Suite.)

« Quand on est en train de forger des illusions, on en fabrique de toutes les espèces.

« Je fis du commerce, de l'exportation, enfin tout ce que je pus pour m'enrichir et, comme à la Bourse de Paris, j'eus de nombreuses oscillations entre la hausse et la baisse. Je l'ouvrais. Un jour, une affaire magnifique se présentait; je saisis la balle au bond. Cette fois je tenais mon million. Mais le diable s'en mêla. L'affaire, qui s'annonçait superbe, eut pour résultat un étonnant désastre. Je perdais tout ce que j'avais gagné, et pris en haine l'Amérique et ses habitants, je revins en France pauvre comme Job. Il y aura bientôt deux ans que je suis à la recherche de la vie, content, n'ayant rien de ce que je retrouverai à Paris, qui est et restera toujours la première ville de l'univers.

« Ce que vous venez de me raconter est fort intéressant, dit Sosthène. Maintenant, que faites-vous ?

« Le nez en l'air, je regarde d'où vient le vent. Malheureusement, je crains la lumière trop vive; je ne me cache pas, mais je ne me montre guère. Après avoir sombré, j'attends qu'une occasion, n'importe laquelle, me fasse revenir sur l'eau.

« Ah ! fit Sosthène.

« En attendant, comme le bon Jérôme Paturot, je suis à la recherche d'une position sociale.

« On ne vit pas de l'air du temps, et moins encore de la vue du soleil et des étoiles. Quels sont vos moyens d'existence ?

« Vous êtes curieux, monsieur de Perny, vous voulez tout savoir; mais je ne veux rien vous cacher. Peu de temps après mon retour à Paris, le hasard m'a fait rencontrer une ancienne amie qui connaît beaucoup de gens. A l'époque de ma splendeur, Joséphine Charbonneau...

« Joséphine Charbonneau, répéta Sosthène, ayant l'air de chercher dans sa mémoire.

« Vous ne la connaissez pas, monsieur de Perny, reprit Des Groilles, et c'est pour cela que je n'ai pas vu d'inconvénient à la désigner par son nom.

« Donc, au temps où je menais joyeuse vie, Joséphine n'avait guère que vingt ans... C'était une très belle fille, qui avait les plus jolies dents du monde. Ah ! elles n'étaient pas seulement fines et blanches, ces dents; solidement plantées, elles croquaient à merveille; chacune d'elles m'a bien grignoté trois mille francs, et comme elle devait en avoir trente-deux, complex...

« Bref, Joséphine ne m'avait pas oublié; elle eut à cœur de me prouver une reconnaissance que peut-être elle ne me devait point. Grâce à sa recommandation, je fais partie aujourd'hui d'une société... de secours mutuels... non reconnue par le gouvernement.

« Je crois comprendre, fit Sosthène. Qu'est-ce que cela vous rapporte ?

« C'est selon ce qu'il y a dans la caisse; mais en général peu, très peu, pas même le nécessaire, juste ce qu'il faut pour ne pas mourir de faim.

« Le front de Sosthène se rembrunit.

« Oh ! ne vous effrayez pas, reprit l'autre vivement; je ne vous ai pas attiré dans un guet-apens pour vous crier : La bourse ou la vie ! Je n'ai nullement l'intention de vous emprunter quelques louis que peut-être vous ne pourriez pas me prêter. J'ai entendu dire que vous n'étiez pas, actuellement, dans une situation très brillante. On prétend même qu'il y a chez vous, rue Richemont, des feuilles de papier timbré qui prouvent combien y sont rares les billets de banque.

« Comment savez-vous cela ? s'écria Sosthène stupéfié.

« C'est très simple, j'écoute ce qu'on dit autour de moi.

« Par exemple, il ne faut pas m'en vouloir de ma franchise; je vous ai dit que je n'aurais rien de caché pour vous.

« Mais pour que vous soyez tout à fait à votre aise avec moi, comme je le suis avec vous, je vous prévient que je connais à peu près toutes vos petites aventures.

Sosthène tressaillit.

« Que voulez-vous dire, demanda-t-il.

« Ainsi, reprit Des Groilles, un sourire singulier sur les lèvres, je sais la merveilleuse histoire d'une jeune et belle mar

Bal de la tonnellerie lyonnaise... Le bureau de la chambre syndicale a l'honneur d'inviter...

ORDRE DU JOUR: 1. Nomination de la commission exécutive pour le bal annuel...

Bal de la Boulangerie lyonnaise... Nomination en assemblée générale par la chambre syndicale des ouvriers boulangers...

Le président, J. JACQUEMONT. Le trésorier, J. GAUTHIER. Le secrétaire, TRILLAT.

Cercle de la Solidarité... Lundi, 1er mai, conférence sur les 'Plantes carnivores' par le docteur Sabatier.

Société de retraite pour la vieillesse... L'administration informe les sociétaires que l'assemblée générale annuelle aura lieu dimanche 7 mai...

ORDRE DU JOUR: 1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. 2. Lecture du rapport d'administration...

Monument Pinet... L'Harmonie gauloise a l'honneur d'informer ses nombreux amis que dimanche prochain, à 5 h. précises...

Bal des Liquoristes... La commission d'organisation pour le bal des liquoristes a l'honneur d'informer toute la corporation qu'elle se réunira tous les mercredis et les samedis...

Maison recommandable. Au Grand Tailleur, L. BURGARD, ex-gérant de la maison G. Simon, Vêtements sur mesure...

sure en tous genres et à des conditions exceptionnelles. 28, Rue St-Lierre, au premier, LYON.

BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Price and Name. Includes items like 3 1/2 Anvers, 3 1/2 Amort, 3 1/2 Id. n., etc.

BOURSE DE LYON

Table with 2 columns: Price and Name. Includes items like 3 1/2 Anvers, 3 1/2 Amort, 3 1/2 Id. n., etc.

CONDITION DES SOIES DE LYON

Table with 10 columns: Nombres, Soies, France, Espagne, Italie, Syrie, Bengales, Chine, Canton, Japon, Poids. Includes rows for 60 Org, 27 Tra, 54 Gré, etc.

DÉPARTEMENTS

LOIRE - TRAMWAYS A VAPEUR - Saint Etienne. - Aujourd'hui encore, nous avons à enregistrer une collision survenue entre une voiture de métro et un train de tramways dans les circonstances suivantes:

TOURISTES FORÉZIENS - Les touristes forézien feront demain dimanche, une excursion à St-Jast (Loire). La fanfare de la société y assistera.

TÉRIÈRE ACCIDENT - Le nommé Joseph Agier, âgé de 26 ans, menuisier, demeurant au quartier Gaillard, a été victime cette après-midi, d'un grave accident dû à son imprudence.

ELECTIONS MUNICIPALES - Les réunions se succèdent sans interruption et tout fait prévoir qu'il y aura moins d'absentéismes, aujourdhui, aux deuxième tour de scrutin, dans le canton Nord-Ouest.

— C'était moi... — fit-il. — Après? — N'est-ce pas assez pour nous compromettre? — Non... — Marianne sait elle tu es sortie pour rejoindre le duc hors de l'hôtel, et que tu es revenue avec lui? — Je l'ignore, mais c'est possible.

— Dans ce cas, si les soupçons s'arrêtaient sur toi, le duc semblerait ton complice; ce serait le salut, car les enfants ne livreraient point leur père à la justice... — Pour accuser d'ailleurs, il faut des preuves.

— Si on examinait le cadavre?... — L'autopsie donnerait un résultat conforme à la déclaration du médecin des morts, et prouverait que la duchesse a succombé à la rupture d'un anévrisme.

— Mais si l'on trouvait un des derniers granules apportés par vous et donnés à madame de Chaslin à la place de ceux du docteur?... — C'est impossible, puisque tu m'as rendu le facon... — répliqua César.

— J'avais fait un remède, mais un des globules, échappé du tube, a roulé sur le tapis où je l'ai cherché vainement... Le borge fronga la sourcil pour la seconde fois et se rasséréna presque aussitôt.

— Ta maladresse, — fit-il, — est de peu d'importance. — En supposant, chose invraisemblable, que ce globe ramassé par hasard tombe en des mains ennemies, il ne pourrait servir de base à une conviction sérieuse.

— Comment?... — Lorsque les granules dont il s'agit sont exposés à l'air libre pendant vingt-quatre heures, le dissolvant qu'ils renferment disparaît presque complètement par l'évaporation. Donc rien n'est à craindre. — Si on nous attaquait, j'ai de quoi nous défendre.

— Que dois je faire? — Passer plusieurs jours sans donner de tes nouvelles au duc; puis, quand le chagrin s'apaisant cédera la place à l'amour, lui adresser un mot de gratitude en lui donnant ton adresse et en ajoutant que tu seras heureuse de le voir et de méter tes larmes aux siennes.

— Ce sera fait. — Est ce tout? — Oui. — Ah! une question encore cependant: — Quelle a été l'attitude de Roger et de M. de Logery, lorsque mademoiselle Hélène leur a fait part de ses soupçons? — Ils ont pris mon parti tous deux. — A merveille! — Sois sans inquiétude! — Tu seras duchesse. — Blanche eut un sourire orgueilleux. — Fossaro poursuivit: — D'ici à une semaine je ne te verrai pas car je vais faire une absence... — Si tu avais quelque chose de très urgent de très grave, à me communiquer, mais dans ce cas seulement, écris à Marguerite... Elle saurait où me faire tenir une dépêche... — Tout est compris? — Oui.

bonne foi et tout à fait convaincant, qui certes, étaient loin d'applaudir cette compagnie.

Il n'en reste pas moins acquis que les accidents de cette nature deviennent de plus en plus fréquents, et que celui-ci est le troisième, pour cette semaine seulement.

Nous pensons qu'il y a urgence à remédier à cet état de choses, et nous allons indiquer les moyens qui nous paraissent propres à produire un bon résultat.

D'abord, et afin de ne pas être taxés de partialité et de parti-pris, disons que nous sommes partisans des tramways et recommandons volontiers les services qu'ils rendent.

Mais il us faut que l'intérêt des usagers soit sacrifié à celui d'une compagnie, pas plus qu'à la satisfaction d'une portion du public.

Les propriétaires de chevaux et d'attelages quelconques nous paraissent mériter aussi quelque intérêt.

Or, un règlement sévère a été imposé pour la circulation de ces attelages. A cela, rien à dire. Rien à dire non plus à l'application stricte qui en a été faite.

Les trains en arrivant près des rues, devraient ralentir, ce qu'ils ne font pas; de plus, et ceci pour la sécurité même des piétons, le mécanicien devrait toujours être maître de son train et pouvoir l'arrêter presque instantanément.

Toutes les voitures ont été munies de freins puissants à cet effet, le malheur est qu'on ne s'en sert pas, les conducteurs étant absorbés par les soins du conduit.

Il y avait déjà question aussi que les trains ne se composent que de deux wagons. L'impression serait moins considérable et, par conséquent, l'arrêt plus facile.

On nous objectera que les quatre voitures dont se composent ces trains sont, par fois, à peine suffisantes.

Ceci est affaire à la Compagnie qui y suppléera en augmentant le nombre.

Nous faisons appel au bon vouloir de cette compagnie pour l'application immédiate des améliorations signalées plus haut, et nous déclarons encore une fois, que si elle a toutes nos sympathies, nous saurons, à l'occasion, les sacrifier à l'intérêt public.

Un dernier mot. Dans ce qui précède, nous n'avons pas seulement exprimé notre opinion personnelle, nous nous sommes fait l'écho de nombreuses plaintes et réclamations.

CONFÉRENCES MILITAIRES - Des conférences militaires auront lieu les 1er et 45 mai prochains, à 8 heures 1/2 du soir, dans la salle des Ecoles du 38e de ligne.

TOURISTES FORÉZIENS - Les touristes forézien feront demain dimanche, une excursion à St-Jast (Loire). La fanfare de la société y assistera.

TÉRIÈRE ACCIDENT - Le nommé Joseph Agier, âgé de 26 ans, menuisier, demeurant au quartier Gaillard, a été victime cette après-midi, d'un grave accident dû à son imprudence.

ELECTIONS MUNICIPALES - Les réunions se succèdent sans interruption et tout fait prévoir qu'il y aura moins d'absentéismes, aujourdhui, aux deuxième tour de scrutin, dans le canton Nord-Ouest.

— C'était moi... — fit-il. — Après? — N'est-ce pas assez pour nous compromettre? — Non... — Marianne sait elle tu es sortie pour rejoindre le duc hors de l'hôtel, et que tu es revenue avec lui? — Je l'ignore, mais c'est possible.

— Dans ce cas, si les soupçons s'arrêtaient sur toi, le duc semblerait ton complice; ce serait le salut, car les enfants ne livreraient point leur père à la justice... — Pour accuser d'ailleurs, il faut des preuves.

— Si on examinait le cadavre?... — L'autopsie donnerait un résultat conforme à la déclaration du médecin des morts, et prouverait que la duchesse a succombé à la rupture d'un anévrisme.

— Mais si l'on trouvait un des derniers granules apportés par vous et donnés à madame de Chaslin à la place de ceux du docteur?... — C'est impossible, puisque tu m'as rendu le facon... — répliqua César.

— J'avais fait un remède, mais un des globules, échappé du tube, a roulé sur le tapis où je l'ai cherché vainement... Le borge fronga la sourcil pour la seconde fois et se rasséréna presque aussitôt.

— Ta maladresse, — fit-il, — est de peu d'importance. — En supposant, chose invraisemblable, que ce globe ramassé par hasard tombe en des mains ennemies, il ne pourrait servir de base à une conviction sérieuse.

liquidation des comptes avec le grand livre de la Société.

ISÈRE - ELECTIONS MUNICIPALES - Grenoble. — Le conseil de préfecture s'est réuni aujourd'hui et a validé les élections de dimanche dernier, par lesquelles, ont été nommés membres du conseil municipal de notre ville, MM. Laura, Turillon, Testout et Robert.

BANQUET DE LA SOLIDARITÉ - Dans sa dernière réunion le conseil d'administration de la Solidarité, société coopérative de consommation a décidé qu'un banquet aurait lieu le 7 mai prochain en l'honneur de l'anniversaire de la fondation de la société.

CHIENS ENRAGES - Deux chiens qui ont été reconnus atteints de la rage, ont été tués ce matin.

NOMINATIONS - Par décision du ministre des postes et télégraphes, M. Roux est nommé receveur des postes à Chate.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES - Les ouvriers en métallurgie, dans leur réunion d'hier, ont décidé de porter comme candidat au conseil des prud'hommes, le citoyen Gayet, ancien transporté de Lambessa.

Vienne. — L'importante conférence organisée par le groupe d'études sociales et d'action politique, aura lieu mardi 2 mai, salle du théâtre.

Voici l'ordre du jour: Révolution et organisation du parti ouvrier. Cette question sera traitée par les citoyens John Labusquière et Jean Allemand, délégués du comité national socialiste français.

Cette séance qui intéresse au plus haut point les travailleurs, obtiendra, nous l'espérons, tout le succès qu'elle mérite.

On trouve des cartes chez MM. Jeune-homme et Derbèze, libraires, ainsi qu'au cercle progressif des travailleurs, au prix de 20 cent.

Chambre syndicale ouvrière des tisseurs de Moirans (Isère). — Dimanche dernier, les citoyens faisant partie de la chambre syndicale, se sont réunies dans la salle d'asile, maison commune.

La citoyenne Girard, présidente de la chambre, a donné connaissance du règlement intérieur élaboré en comité, tous les articles ont été adoptés à l'unanimité.

Ensuite le rapport sur la comptabilité et la situation financière a été lu par la citoyenne Lhéritier, secrétaire; à l'unanimité il a été approuvé.

Il a été, en outre, décidé qu'une somme serait laissée entre les mains de la trésorière, pour faire face aux besoins urgents, et que le reste, s'élevant à plusieurs centaines de francs, serait déposé, au nom de la chambre, à la caisse d'épargne.

Après avoir soutenu une grève, fondé leur chambre syndicale, nos braves et honnêtes tisseurs ont trouvé moyen de se former un petit capital social qui grossira vite, car, en moins de quinze jours le nombre d'adhérents a doublé et tous les jours il augmente rapidement.

Le citoyen Orsel, délégué par la chambre syndicale de Voiron, les a félicités dans une improvisation chaleureuse et sympathique, et les remerciements au nom de la grande cause ouvrière.

La séance a été levée à 6 h. 1/2. Dans la soirée grand bal; les musiciens de Grenoble ont encore joué l'excellent concours et quelques braves musiciens de la musique de Moirans se sont joints à eux, malgré l'apparition ridicule de leur chef.

Le bal a été très animé et, comme toujours, cette fête s'est terminée par le cri de Vive la République!

On a chanté la Marseillaise, au grand plaisir du brigadier de gendarmerie qui trouvait que les plaisirs de la classe travaillante l'empêchaient de dormir.

Dans cinq semaines, grande conférence et réjouissances publiques.

Nous ajouterons un mot au compte-rendu ci-dessus que nous adresse notre correspondant. Depuis quelque temps il nous avait été impossible de nous occuper de nos braves tisseurs.

— Passer plusieurs jours sans donner de tes nouvelles au duc; puis, quand le chagrin s'apaisant cédera la place à l'amour, lui adresser un mot de gratitude en lui donnant ton adresse et en ajoutant que tu seras heureuse de le voir et de méter tes larmes aux siennes.

— Ce sera fait. — Est ce tout? — Oui. — Ah! une question encore cependant: — Quelle a été l'attitude de Roger et de M. de Logery, lorsque mademoiselle Hélène leur a fait part de ses soupçons? — Ils ont pris mon parti tous deux. — A merveille! — Sois sans inquiétude! — Tu seras duchesse. — Blanche eut un sourire orgueilleux. — Fossaro poursuivit: — D'ici à une semaine je ne te verrai pas car je vais faire une absence... — Si tu avais quelque chose de très urgent de très grave, à me communiquer, mais dans ce cas seulement, écris à Marguerite... Elle saurait où me faire tenir une dépêche... — Tout est compris? — Oui.

— Au revoir donc, et n'oublie rien... Le borge partit, laissant Blanche très heureuse de l'absence qu'il venait de lui annoncer. Complètement libre, en effet, et ne sentant point peser sur elle une surveillance occulte, rien ne l'empêcherait de voir Roger et de surexercer son amour naissant.

Henry LAPEYRE.

Renage. — La fête annuelle de la commune aura lieu le dimanche 7 et le lundi 8 mai. Voici le programme: A 11 heures, défilé. Ouverture des jeux à 2 heures: Jeu des pots cassés; course en vélocipède; course en sac; jeu de l'anneau à cheval; tir à l'arc à cheval; mat de cocagne. — Bal à grand orchestre et brillantes illuminations.

MM. les amateurs de jeux divers sont priés de se faire inscrire chez M. B. Bois, restaurateur à Renage. (Tous les jeux sont gratuits.) La fête sera annoncée, le samedi 6, par de nombreuses salves d'artillerie.

Romans. — Dans la nuit du 27 au 28 courant, des voleurs se sont introduits dans les bureaux de la gare et ont fouillé tous les tiroirs des employés; comme la recette avait été renfermée dans des coffres-forts, comme d'habitude ils n'ont rien pu prendre et sont ensuite allés au bureau des bagages, où ils ont soustrait environ 42 fr. restes dans le bureau de l'employé.

Dans la nuit du 23 courant, le sieur Ruchon (Jean-Pierre), âgé de 31 ans, demeurant à Bouvantes, canton de Saint-Jean-en-Ruyon, est tombé accidentellement dans le canal de la Bourne, à la Croisée-de-Cléruvaux.

Son cadavre a été retiré hier du Pas-de-la-Roche, commune de Saint Nazaire-en-Royan. Les constatations légales ont été faites par M. Tabary, à Bourg de Péage.

On a retrouvé sur lui la somme de 60 fr., ce qui fait supposer qu'il n'y a pas eu de crime.

Citoyens et Frères Lyonnais, Au retour de nos délégués nous croirions manquer à notre devoir, si d'après leurs rapports nous ne vous remercions pas de l'accueil aussi fraternel, aussi sympathique que tous les travailleurs Lyonnais leur ont témoigné. Ouvriers, cet accueil nous a vivement émus et nous en gardons un profond souvenir.

Le samedi, 22 avril, nous annonçons qu'un incendie avait détruit l'écurie du sieur Piron, maçon, on avait cru que le nommé Piron avait perdu la vie, il avait disparu.

Le samedi, 22 avril, nous annonçons qu'un incendie avait détruit l'écurie du sieur Piron, maçon, on avait cru que le nommé Piron avait perdu la vie, il avait disparu.

Après une humble plaidoirie de Me Belot, qui a parlé pendant cinq heures consécutives, l'accusé Barjavel a été acquitté.

Le samedi, 22 avril, nous annonçons qu'un incendie avait détruit l'écurie du sieur Piron, maçon, on avait cru que le nommé Piron avait perdu la vie, il avait disparu.

Le samedi, 22 avril, nous annonçons qu'un incendie avait détruit l'écurie du sieur Piron, maçon, on avait cru que le nommé Piron avait perdu la vie, il avait disparu.

Le samedi, 22 avril, nous annonçons qu'un incendie avait détruit l'écurie du sieur Piron, maçon, on avait cru que le nommé Piron avait perdu la vie, il avait disparu.

Le samedi, 22 avril, nous annonçons qu'un incendie avait détruit l'écurie du sieur Piron, maçon, on avait cru que le nommé Piron avait perdu la vie, il avait disparu.

Le samedi, 22 avril, nous annonçons qu'un incendie avait détruit l'écurie du sieur Piron, maçon, on avait cru que le nommé Piron avait perdu la vie, il avait disparu.

Le samedi, 22 avril, nous annonçons qu'un incendie avait détruit l'écurie du sieur Piron, maçon, on avait cru que le nommé Piron avait perdu la vie, il avait disparu.

Le samedi, 22 avril, nous annonçons qu'un incendie avait détruit l'écurie du sieur Piron, maçon, on avait cru que le nommé Piron avait perdu la vie, il avait disparu.

Le samedi, 22 avril, nous annonçons qu'un incendie avait détruit l'écurie du sieur Piron, maçon, on avait cru que le nommé Piron avait perdu la vie, il avait disparu.

Le samedi, 22 avril, nous annonçons qu'un incendie avait détruit l'écurie du sieur Piron, maçon, on avait cru que le nommé Piron avait perdu la vie, il avait disparu.

Le samedi, 22 avril, nous annonçons qu'un incendie avait détruit l'écurie du sieur Piron, maçon, on avait cru que le nommé Piron avait perdu la vie, il avait disparu.

Le samedi, 22 avril, nous annonçons qu'un incendie avait détruit l'écurie du sieur Piron, maçon, on avait cru que le nommé Piron avait perdu la vie, il avait disparu.

Le samedi, 22 avril, nous annonçons qu'un incendie avait détruit l'écurie du sieur Piron, maçon, on avait cru que le nommé Piron avait perdu la vie, il avait disparu.

Le samedi, 22 avril, nous annonçons qu'un incendie avait détruit l'écurie du sieur Piron, maçon, on avait cru que le nommé Piron avait perdu la vie, il avait disparu.

Sa femme, qui en ce moment est détenue à la prison de Bourg comme étant sa complice et la receleuse des objets, passera, la semaine prochaine, en police correctionnelle.

INCENDIE - Saint-Laurent-lès-Mâcon. — La nuit dernière vers trois heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré rue de la Levée, à Saint-Laurent-lès-Mâcon, dans la maison habitée par M. Céline Frudhol, lingère.

Les premiers secours apportés par les voisins et les pompiers de la commune, permirent de se rendre maître du feu presque immédiatement.

Les pertes, couvertes par une assurance, n'ont été évaluées à la somme de 500 francs.

BAISSERIE-CASINO DE MACON - Tous les soirs Mlle Jeanne Ri hard, la charmante comique excentrique, soignée des tonnerres d'applaudissements, avec ses gentilles harmoniettes de la Pandore et Qu'il est si mon petit Pion-Pion.

Demain dimanche, début de Mlle Flanche, chanteuse de genre, et de Mlle Blanche, biuette, dont on nous dit grand bien.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL - Privas. — Les époux Chamoon, restaurateur au Champ de Mars, inculpés d'excitation de mineurs à la débauche, comparait devant le tribunal correctionnel de Privas.

Le tribunal condamne la femme Chamoon à un mois de prison et à 16 fr. d'amende. Le mari est acquitté.

Charles-Marie GONOT - Le convoi partira du domicile mortuaire, rue Montesquieu, 98, pour se rendre directement au cimetière de la Guillaudière.

Bateaux à laver. — Le conseil d'administration de la chambre syndicale a l'honneur de rappeler aux membres de la corporation, que c'est aujourd'hui dimanche 30 courant, à 8 heures précises du soir, qu'a lieu l'Assemblée générale au siège social, café Bellard, 2, quai des Célestins.

ORDRE DU JOUR: 1. Compte rendu annuel du 1er avril 1881 au 31 mars 1882; 2. Renouvellement des bureaux.

Les lettres de convocation sont de rigueur. Le bureau prie la corporation d'être très exacte à cette assemblée à seul fin de procéder immédiatement au sinistre survenu à un de ses membres, le vendredi 28 courant.

Demain, 1er mai, à 8 h 1/2 du soir et même siège, versement mensuel du mois d'avril.

Chambre syndicale des ouvriers serviteurs de Lyon. Une réunion privée aura lieu dimanche 30 courant à 2 heures, chez le citoyen Dunoyer, café du Jura, rue Tupin, 25.

ORDRE DU JOUR: 1. Cotisation; — Vote de fonds; — Questions diverses. Le secrétaire, BOMPARD.

Tannerie et corroierie lyonnaises (prévoyance). — Aujourd'hui, à 10 heures du matin, versement des cotisations mensuelles et du montant des listes de souscription; la paie des grévistes se fera à 11 heures précises au siège social.

Le président, TAMARD. Le secrétaire, BOMPARD.

Un père de famille, âgé de 40 ans, demandant pour lui une place de chauffeur-machiniste, et pour sa femme une place de concierge. S'adresser impasse Roquette, 2, à Vaise, chez M. Arnaud.

— Que de retards, mon Dieu! — Soyez calme et armez-vous de patience... — l'heure de la justice arrive infailliblement, même quand elle se fait attendre... — Avez vous parlé à Roger de mademoiselle de Lasseny? — C'est à peine si j'ai vu mon frère ce matin... Sa profonde douleur le rend silencieux... — il est allé au ministère de la guerre solliciter, en raison des circonstances fatales, un congé se prolongant jusqu'à l'époque prochaine de sa libération... — M. de Chaslin sait-il que mademoiselle Adienne a quitté l'hôtel? — Je le lui ai appris ce matin? — Qu'a-t-il dit? — Il a paru frappé de stupeur à cette nouvelle... « Pauvre enfant! — murmurerait-il — pauvre enfant! » — Sa prostration semble avoir encore augmenté hier... — Il m'a demandé si mademoiselle de Lasseny avait laissé l'adresse de sa nouvelle demeure... — Je lui ai répondu négativement.

— J'aurais le plus grand intérêt à savoir cette adresse... — fit M. de Logery. — Vous, Armand! et pourquoi? — Pour plusieurs motifs... — Je puis vous la donner... — Vous la connaissez donc? — A peu près... — Et comment? — Par un hasard bien singulier... — Hier, dans l'après-midi un commissionnaire est venu chercher le bagage de cette fille... il a dit à la femme de chambre qu'il portait ce bagage au bout du monde, à Passy, boulevard Flandrin, dans un petit hôtel... — A t-il indiqué le numéro? — Non... — (A suivre.)

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

Capital : 200 Millions

Reserves : 80 Millions

SIÈGE SOCIAL A LYON

Le CRÉDIT LYONNAIS bonifie en ce moment

| | | |
|---------|-------------------------------|---------|
| 5 % | aux bons à échéance, à | 2 ans. |
| 4 % | id. | 18 mois |
| 3 % | id. | 1 an |
| 2 1/2 % | id. | 6 mois |
| 2 % | id. | 3 mois |
| 1 % | à l'argent remboursable à VUE | |

CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 120 millions de francs

Siège social, 16, rue Le Peletier, Paris

Les bureaux de la succursale du CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS, à LYON, sont transférés

Rue de la République, 19

Angle de la rue de la Bourse

BUREAUX AUXILIAIRES :

A. Boulevard de la Croix-Rouge, 159.

B. Place du Pont, 3, Guillotière.

MALADIES DES FEMMES

Les dérangements et l'affaiblissement du système nerveux, sont radicalement guéris dans le plus grand nombre de cas, par l'emploi seul de la Ceinture PUY-LAURENT, bandagiste, 5, rue de la Barre, Lyon. Utile grossesse et suites de couches

GUÉRISON radicale des **Maladies de la peau, dartres, eczéma**, des affections récentes et anciennes, par l'Extrait de Salsepareille de la pharmacie LANGLADE, rue Thomassin, 8. — Consultations gratuites tous les jours.

SOCIÉTÉ STÉPHANOIS

DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Ouvertures de comptes de chèques à disponibilité. — Délivrance de bons à échéance fixe. — Ouvertures de comptes courants. — Paiement et encaissement des effets de commerce. — Délivrance de lettres de crédit. — Avances sur titres. — Dépôts de titres, encaissement de coupons, versements sur appel de fonds, souscriptions.

Ordres de Bourse.

Service spécial pour la Caisse de Reports.

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'adresser à la

GAZETTE AGRICOLE & VITICOLE

Journal paraissant tous les dimanches et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance dans le département du Rhône, pour la production de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue Mulet, 48.

Prix : 8 francs par an

Dépuratif du sang et des humeurs. Sirop de Bochet au Serpent de Lyon, 32, rue Lanterne.

VOS CHEVEUX ne tomberont plus si vous avez le soin de vous servir de la **Pommade cheveline** Kamagrine qui en favorise la croissance, les fait repousser lors même que le bulbe aurait été désorganisé. On voit journellement les cheveux repousser à flots chez les personnes qui font usage de la **Pommade cheveline** pour leur toilette, elle fait disparaître les pellicules grasses et farineuses de la tête tout en donnant de la souplesse et du brillant à la chevelure qu'elle parfume agréablement. — Le pot, 2 fr., le demi-pot, 1 fr. 25. Envoi contre timbre-poste, 30 cent. en sus. — Dépôt à Lyon, Binoz, pharmacien place St-Pierre, 1 ; à Montélimar, Brun, pharmacien ; à Saint-Etienne, pharmacie Delpey.

LANGUE ANGLAISE

M. MOLL, Professeur

LYON rue d'Algérie, 20 — 31^e Année.

HYGIÈNE DU TEINT

Eclaircir le teint, polir la peau du visage, la raffermir si son tissu se relâche, et, par là, effacer ou retarder les rides, tel est le problème que résout, depuis trente-deux ans, le **Lait antihépatique ou Lait Candès**.

Employé selon le cas (il y a une instruction), le lait dissipe, masque de grosseur, taches de rousseur, son, lentilles, hâle, efflorescences, gercures, boutons, rougeurs, rugosités et autres altérations de la peau du visage qu'il rend et conserve claire, ferme et unie, coupé de trois quarts d'eau : c'est la meilleure des eaux de toilette.

CANDÈS et Co, boulevard St-Denis, 26, et chez les parfumeurs et coiffeurs.

L'ÉCHO VINICOLE

Organe de la production et du commerce des Vins

PARAISANT A LYON, LE DIMANCHE

Ce journal se recommande au commerce des vins et spiritueux par l'exactitude et l'importance des renseignements qu'il publie chaque semaine de tous les principaux centres viticoles.

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an.

Adresser les demandes d'abonnement à M. A. GODARD, administrateur-gérant, quai de la Guillotière, 6, et rue de Bonnel, 2, à Lyon.

MAISON D'ACCOUCHEMENT

TENUE PAR

Mme Vve YVERNAT

3, rue Vieil-Remorsé (St-Georges) angle de la rue du Doyné, Lyon

Pension pour les Dames enceintes

Chambres indépendantes

Soins intelligents et discrétion

Consultations

Prix Modérés

Connait l'Allemand

CALORIFÈRES AMÉRICAINS

RATHBONE SARD & Co

Agence et magasin de vente :

31 - rue Franklin - 31 LYON

Le COURRIER DU COMMERCE

Journal des Halles & Marchés

Donnant le cours des Grains, Farines, Vins, Spiritueux, Sucres, Cafés, etc. et les Produits divers.

Nous attirons tout particulièrement l'attention des Marchands de Grains, Farines, Méuniers, Grainetiers, Boulangers et Bouchers, sur

Le COURRIER DU COMMERCE

Paraissant à Lyon

Le Jeudi et le Dimanche

Il donne le cours exact des Blés, Farines et autres céréales de tous les pays.

Il possède de nombreux correspondants dans tous les principaux centres de production de France et de l'étranger, dont il publie dans chacun de ses numéros un compte-rendu.

Toutes les Informations du Courrier du Commerce sont puisées aux meilleures sources et présentées avec la plus scrupuleuse impartialité.

On s'abonne en adressant un mandat-poste de 15 francs, à M. A. GODARD, propriétaire-gérant, Rue de Bonnel, 2, angle du Quai de la Guillotière, Lyon.

Le Directeur-Gérant, TONT LOUP

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Marronniers, 6.

Le Numéro 10 centimes
HUIT PAGES DE TEXTE

PARAITRA LE LUNDI 8 MAI

Le Numéro 10 centimes
HUIT PAGES DE TEXTE

RÉPUBLIQUE ANTI-CLÉRICALE

Organe bi-hebdomadaire de la Libre-Pensée française

DIRECTEUR POLITIQUE: LÉO TAXIL

Rédacteurs : Fernand Laffont, Alfred Paulon, Léonie Rotzade, Charles Desmarêts

Dès son premier numéro, la RÉPUBLIQUE ANTI-CLÉRICALE publiera en feuilleton illustré

LES MAITRESSES DU PAPE

Grand roman historique par LÉO TAXIL et KARL MILO

Première Partie : Comment on canonise un Pouilleux. — Deuxième Partie : La Bâtarde du Cardinal. — Troisième Partie : La Chasse aux Juifs. — Quatrième Partie : Le Prédicateur de Notre-Dame. — Cinquième Partie : Le Prisonnier du Vatican. — Sixième Partie : Au Tibre le défunt Pape ! — Septième Partie : L'Eglise du Défroqué. — Huitième Partie : La Papauté tend la Main à l'Allemagne. — Neuvième Partie : Le Jubilé des Courtisanes. — Dixième Partie : L'Italie se réveille.

A VENDRE billards d'occasion, réparations de billards et meubles en tous genres. Parziale, rue Bugeaud, 90.

ON DEMANDE
Une dame de comptoir avec cautionnement de 1 à 2 000 fr. S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 3048.

M^{me} ANTONIA somnambule
3, r. Childebert
au deuxième. Cabinet de 1 à 5 h.

A VENDRE un banc de vaisselle, existence 12 ans, bien situé, prix 400 francs. S'adresser Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 3040.

A VENDRE par les Cartes et les Lignes de la main. Lyon, 1, rue des Capucins. Tous les jours de 9 h. à 6 h. (dimanches exceptés).

M^{me} STÉPHANIE

M^{lle} CHEVALLIER
Sage-Femme de 1^{re} Classe
tient des pensionnaires, rue de l'Arbre-Sec, 31, au 1^{er}.
LYON

ON DEMANDE
à acheter un cheval de 6 à 7 ans, bai-brun ou cerise, taille 1.70. Adresser les offres à l'Agence V. Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 3022.

AMER PICON

M. Cl. Favrot, négociant, 8, rue Suchet, à Lyon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il est toujours l'unique dépositaire de l'Amer Picon pour Lyon et le département du Rhône, et que nul autre que lui ne peut se présenter comme agent ou dépositaire de la maison A. PICON.

40^e Année MAISON D'ACCOUCHEMENT

Lyon, 22 et 24 rue Bellecour, Lyon

Tenue par M^{me} PARADIS

Sage-femme de 1^{re} classe de la Faculté de médecine de Paris

REGOIT DES PENSIONNAIRES, PLACE LES ENFANTS

M^{me} PARADIS reçoit tous les jours, de une heure à cinq heures, rue Bourbon, 2 (angle de la place Bellecour), les dames malades, stériles ou enceintes qui désirent la consulter.

SANS INJECTIONS NI MERCURE
Dr PHILLON, guérit rapidement
MALADIES SECRETES
Consultations tous les jours, de 3 à 5 h.; gratuites de 5 à 7 h.
Rue Cuvier, 15, Lyon
CORRESPONDANCES

INJECTION BARRAJA
vraie infallible
Seule et unique au monde guérissant les maladies secrètes les plus invétérées. — Prix, 4 fr.
Cours Lafayette, 118, Lyon

Belle Écriture cursive

Nouvelle méthode perfectionnée. Trois mois suffisent pour enseigner l'écriture à une personne qui n'a jamais tenu la plume.

Réforme complète en moins de deux mois de l'écriture les plus mauvaises.

LEÇONS A DOMICILE
à 2 fr. le cachet
S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, s. n° 2929.

A VENDRE
ou à louer
BELLE PROPRIÉTÉ
CLOSE DE MURS
Comprenant Pré, Jardin, Vigne et Maison d'un étage
située à Brindas, hameau de Gourd
S'adresser à M. BENOIT, au Gourd.

AU SOUVENIR DE BÉRANGER

47, Rue de la République (en face de la Maison des Deux Passages)

CHOIX CONSIDÉRABLE DE VÊTEMENTS D'ENFANTS

Depuis 5 francs

PASTILLES INDIENNES DU DOCTEUR WILSON

souveraines contre la grippe, la toux opiniâtre, convulsive ou quinteuse, la coqueluche, le catarrhe pulmonaire, les bronchites aiguës ou chroniques, la phthisie et les affections du larynx.

Dépôt général : pharmacie Léon BERTRAND, 55, place de la République. Détail : Pharmacie Saint-Pothin, rue Bugeaud, 21 ; pharmacie Bussat, rue Saint-Alexandre, à Saint-Just ; pharmacie Boyssonnet, cours de Brosses ; pharmacie Centrale ; pharm. Vial, à Vaise.

A GRENOBLE : Pharmacie Chatrousse et Marcel ; à Saint-Etienne, pharmacie Seigle, rue du Foy, 4.

AU MYOSOTIS

Grande-rue de Vaise, 35

Grand choix de nouveaux modèles pour parures de mariées, voiles, couronnes pour première communion.

Détail au prix du gros

20 Centimes le rouleau et au-dessus ; grande concurrence de papiers peints Nouveaux arrivages de marchandises pour 1882, à des prix inconnus. Magasinus Hippolyte-Flandrin, 19, près rue d'Algérie. Envoi de cartes échantillons sur demande au dehors. Avis à MM. les entrepreneurs en bâtiments et propriétaires. Gros et DÉTAIL.

CHAPELLERIE

Maison RIVIER cours

Fondée en 1842

43, rue Centrale, et rue de l'Hôtel de Ville, 80

Prix Fixes

F^r DIEN, Tailleur

7, Rue Mortier, 7

Tailleur à façon

Réparations en tous genres

TRAMWAYS & OMNIBUS

DE LYON

Attelage dans les diverses Voitures, Bureaux et Echoppes de la Compagnie

S'adresser, pour traiter, à l'Agence de Publicité V. FOURNIER, 14, rue Confort, LYON

UN COMPTABLE

Disposant de quelques heures par semaine, depuis huit heures du soir, désire les utiliser

S'adresser en écriture à l'Agence FOURNIER

14, rue Confort, sous le n° 1938

EXPRESS-GRAPHIC PERFECTIONNÉ

Pierre Lithographique Artificielle

Donnant des centaines de copies d'un écrit ou dessin à l'encre noire indélébile. Le plus rapide et le plus simple de tous les systèmes d'impression.

No 4 in-octavo 25 x 16 ordinaire 7 fr. Perfectionné 20 fr.

No 2 in-quarto 25 x 24 encore 12 fr. encore noire 25 fr.

No 3 minute 25 x 25 violette 15 fr. indélébile 30 fr.

No 4 in-folio 45 x 30 id. 20 fr. id. 35 fr.

L'Express-Graphic complet, renfermé dans une jolie boîte en bois, est expédié franco en gare contre un mandat-poste correspondant au numéro.

K. CRÉ, 10, quai de l'Hôpital, au 2^{me}, LYON

MAISON PELLERIN-BARDIN

LYON - 41, Cours Morand - LYON

SPÉCIALITÉ

DE

COSTUMES D'ENFANTS

Essais et exécution de Broderies

LINGERIE CONFECTIONNÉE

TROUSSEAUX & Layettes

Une Maison qui attire en ce moment l'attention de

TOUT LYON

Et des Départements environnants

est la **GRANDE PHARMACIE SAINT-ANTOINE** qui, en quelques mois seulement, a su gagner l'estime et la confiance de toute la ville et y a pris le premier rang. Ce véritable succès n'est certainement dû qu'à la bonne tenue de cette maison, à la confection consciencieuse des préparations et à l'empressement du personnel à servir vite et bien les nombreux clients qui, à certaines heures, envahissent littéralement cet établissement sans rival. Toutes les ordonnances préparées sous la surveillance assidue de M. PÉTRUS ROCHAT, pharmacien de la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon, et propriétaire de cette maison, sont garanties et vendues avec une différence de près de moitié avec les autres pharmacies. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à lui accorder toute leur confiance. Eau d'Hunyadi Janos 0,60 c. la bouteille. Fer Bravais, 3 fr. 50 le grand facon. Tous les thés purgatifs à 0,90 c. la boîte. Rabais importants sur toutes les spécialités et toutes les eaux minérales. 24, rue Mercière et rue Dubois, 3 (près le quai Saint-Antoine).

GRANDE PHARMACIE SAINT-ANTOINE